

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Dominé par l'antique
église romane de
Saint-Martin*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte 2 996 titres à ce jour. « Bâti au pied d'une colline, dernier mamelon d'une chaîne de montagnes traversant le canton de Sennecey-le-Grand du Sud au Nord, et dominé par l'antique église romane de Saint-Martin, le village de Laives se trouve situé dans une position qui, sans être très pittoresque, ne manque pas d'agrément. Le hameau de Lenoux, avec sa gracieuse chapelle du XV^e siècle, s'étage sur une petite colline qui se dresse comme un contrefort de la montagne Saint-



Martin ; les autres quartiers ou hameaux, - Laives, la Ruée, le Pâquier, Sermaizey, - s'alignent au pied de cette montagne et forment, avec Lenoux, une seule agglomération. Laives est exclusivement agricole. Son territoire, de près de 1 300 hectares, est l'un des plus riches et des plus fertiles du canton de Sennecey. Les terres produisent en abondance le blé, le seigle, l'orge, l'avoine ; le maïs y donne de bons produits ; la pomme de terre, introduite dans notre pays vers 1767, s'y récolte en grande quantité ; le colza et la betterave s'y montrent aussi, mais dans de faibles proportions. »

Bientôt réédité

Notice historique sur le village de LAIVES

d'après les archives antérieures à 1790

par J. Louis BAZIN

Un lieu privilégié et stratégique pour les Eduens de l'époque gauloise

Déjà sept cents ans avant J.-C., le site de Laives était occupé par des peuplades qui avaient trouvé refuge sur ce mamelon entre Saône, Grosne et Grison, dernier contrefort des monts du Mâconnais qui dominait les marais et les forêts. Il représenta un lieu privilégié et stratégique pour les Eduens de l'époque gauloise, puis, César occupant la Gaule, un castrum y fut implanté pour permettre la surveillance des vallées. Les pentes de la colline d'où jaillissaient de nombreuses sources, furent alors occupées

par des villas. En 894, une charte du roi Eudes de France mentionna la chapelle Saint-Martin. Le village de Laives entourait l'église à laquelle était accolé un prieuré. À cause du tarissement des sources et du dépeuplement dû aux épidémies et aux guerres, les villageois descendirent dans la plaine. À la merci des affrontements des Bourguignons et des Armagnacs, ainsi que des attaques des Écorcheurs, ils trouvèrent refuge auprès du château fort de la Motte, près de Lenoux. Les moines quittèrent alors définitivement le prieuré qui jouxtait la chapelle Saint-Martin. En 1830, une nouvelle église paroissiale fut bâtie au centre du village. La chapelle fut abandonnée, servit de refuge aux bergers puis de logis aux jeunes recrues de la Première Guerre mondiale et fut le théâtre d'affrontements entre les maquisards et l'armée allemande, fin août 1944.

Le château de la Motte-de-Laives et le château de Sermaizey

La topographie, puis les origines du village et les antiquités sont étudiés en priorité. L'auteur présente ensuite les seigneuries (de Laives et de Sermaizey) et les domaines ecclésiastiques. Il s'intéresse aux châteaux : le château de la Motte-de-Laives et le château de Sermaizey ; aux droits seigneuriaux (le droit d'indire ou des quatre cas, la corvée, la blaierie). Il étudie l'administration communale, avec les échevins, les assemblées, le juge de la communauté, le procureur, les receveurs d'impôts et les receveurs de la communauté ; les biens et droits communaux avec les procès à ce sujet, les impôts, les emprunts, les revenus, les dépenses et le compte annuel ; la paroisse avec l'église de Saint-Martin, les chapelles dans le village (la chapelle de Lenoux, la chapelle de Saint-Thibaut, la chapelle de Saint-Antoine, la chapelle de Saint-Bonnet, la chapelle de la Sainte-Enfance) et les croix (la croix de Lenoux, la croix Dumousseau, la croix Tapin, la croix Roger, la croix au Carrouge de Lenoux). L'auteur poursuit avec les curés de Saint-Martin-de-Laives, les vicaires, la maison curiale et le patrimoine de l'église de Saint-Martin ; puis avec les recteurs d'école et l'assistance publique. Les derniers chapitres sont consacrés à la population (avec le nombre et la condition des feux du village de Laives, y compris Lenoux, et de Sermaizey), à l'état de la propriété et à la condition des habitants ; ainsi qu'à la famille Tapin, à Jean de la Grange et à Nicolas Moreau. En appendice, J. Louis Bazin reproduit les doléances que présentèrent les habitants de la paroisse de Saint-Martin-de-Laives aux états généraux de 1789 (en vingt-huit articles, allant de la composition des états généraux et du suffrage par tête à la suppression des jurés priseurs, en passant par la suppression de la vénalité de la noblesse et des colombiers), la liste des échevins de Laives et de Sermaizey ainsi que la série des curés de Saint-Martin-de-Laives.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2995 TITRES

39 TITRES SUR LA
SAÔNE-ET-LOIRE

Renseignements au
03 23 20 32 19

LE VILLAGE DE LAIVES

Outre les seigneurs de Laives et de Sermaizey, deux abbayes avaient des possessions dans le village de Laives. Le fief du Mont-Saint-Martin appartenait aux abbés de Saint-Pierre-de-Chalon grâce à Guy et à Jean de Toulangeon, tous deux seigneurs de Sennecey. L'abbaye de la Ferté reçut, quant à elle, le fief de la Perrière dès les premiers jours de sa fondation, en 1112 ; domaine dont l'étendue s'agrandit rapidement. L'expansion du village fut souvent freinée par les guerres, les pillards et les épidémies. En 1365, les *Tard-Venus* étaient dans la région et c'est à Chalon que Bertrand du Guesclin réunit ces bandes de « voleurs » pour les conduire en Espagne. Au siècle suivant, les longues guerres entre les Armagnacs et les Bourguignons ruinèrent les campagnes et, après la paix d'Arras en 1435, les Écorcheurs semèrent la terreur. Aux environs de la Toussaint de l'an 1438, ils vinrent, dès l'aube, à Laives, emportant avec eux une grande quantité de bétail que les habitants récupérèrent contre rançon. Le Chalonnais subit ensuite les guerres de Religion durant lesquelles les huguenots n'hésitèrent pas à s'emparer des chevaux du village. Au malheur des guerres s'ajoutèrent les épidémies, les hivers terribles et les orages de grêle qui anéantissaient les récoltes. En cas de danger, les habitants trouvaient refuge au château de la Motte-de-Laives, puis quand celui-ci tomba en ruines, au château de Sennecey, en échange de l'obligation de faire guet et garde, et de concourir à la défense de la place. Ce devoir entraîna souvent des désaccords entre les parties, tout comme lorsque les seigneurs qui avaient fait don de bois aux habitants aux XII^e et XIII^e siècles, tentèrent en vain de reprendre leurs biens, une fois que les paysans, suivant l'exemple des moines cisterciens, eurent défriché les lieux. Les rapports entre les villageois et leur curé furent aussi souvent difficiles, à tel point que les premiers obtinrent en 1685, le droit de nommer eux-mêmes un vicaire. Malgré les conflits, l'ecclésiastique demeurait non seulement le guide spirituel de ses paroissiens, mais aussi leur conseiller et leur défenseur qui implorait de l'intendant de Bourgogne la présence d'une sage-femme instruite dans le village, en remplacement de celles qui se bornaient « à dire leur chapelet en attendant que la nature opère » et dont les rares interventions se traduisaient souvent par la mort du nourrisson.

Réédition du livre intitulé *Notice historique sur le village de Laives d'après les archives antérieures à 1790, extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, tome X, paru en 1907.

Réf. 1430-2996. Format : 14 x 20. 160 pages. Prix : 20 € Parution : novembre 2010.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou chez Les Big, à la Maison de la Presse de Sennecey, à la librairie Les Arcades et au Bazar de la Fontaine.

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>

Bulletin
de
souscription
à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution novembre 2010
1430-2996

Nom

Adresse

.....
.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :
| | | | |

Téléphone (obligatoire) :
.....

Signature :
.....

Je commande « **LE VILLAGE DE LAIVES** » :

..... ex. au prix de **20 €**.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (372 pages)

- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**